



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Département de l' économie et du territoire
Service de l' agriculture - Office des améliorations structurelles

Departement für Volkswirtschaft und Raumentwicklung
Dienststelle für Landwirtschaft - Amt für Strukturverbesserungen

NOTRE POLITIQUE POUR L'AGRITOURISME EN VALAIS

Nos objectifs

Le canton du Valais s'engage depuis plusieurs années dans le développement rural. Le Département de l'Economie et du Territoire veut poursuivre cet engagement par la mise en place d'une politique agritouristique visant les objectifs suivants :

- ✚ Améliorer les conditions économiques de la population en milieu rural
- ✚ Renforcer et diversifier l'offre et l'attractivité touristiques
- ✚ Valoriser les produits du terroir
- ✚ Offrir des prestations de qualité
- ✚ Contribuer au développement durable des régions rurales.

Notre définition de l'agritourisme

L'agritourisme regroupe les offres touristiques dans l'espace rural assurées par les exploitations agricoles reconnues selon la législation. Ces exploitations offrent des prestations liées à leurs activités ainsi que la découverte d'un savoir faire et des produits de qualité.

Séjours, Saveurs et Découvertes sont les trois piliers de l'agritourisme qui se caractérisent par les particularités suivantes:

- ✚ Un cadre authentique en harmonie avec la nature et les valeurs traditionnelles
- ✚ Des contacts humains personnels et conviviaux
- ✚ Des produits typiques et une gastronomie régionale
- ✚ Un accueil et des prestations de qualité.

Notre engagement

Nous voulons fédérer le développement de l'agritourisme et soutenir concrètement les exploitations agricoles qui s'engagent dans cette démarche par les conseils aux prestataires, le guichet unique, les soutiens financiers, la formation de base et continue, la qualité, la promotion et le monitoring.

➤ **Conseils aux prestataires**

Nous soutenons activement les agriculteurs qui s'investissent dans l'agritourisme par des conseils en matière de développement, d'animation et de suivi de projets individuels et collectifs.

➤ **Guichet unique**

Nous offrons un service efficace en faveur des prestataires en coordonnant concrètement les tâches administratives sur le plan cantonal et fédéral.

Nous offrons une porte d'entrée unique pour toutes les demandes de soutiens, de conseils et de suivi des projets déposés auprès de l'administration.

➤ **Soutiens financiers**

Les projets d'importance régionale sont soutenus par des subventions fédérales et cantonales ainsi que des crédits d'investissements. Les projets individuels sont mis au bénéfice de contributions cantonales à fonds perdu et de prêts sans intérêt. Une formation reconnue dans le domaine de l'agritourisme, l'établissement d'un businessplan et le respect de la charte de qualité sont exigés pour les soutiens financiers.

➤ **Formation de base et continue**

La formation de base est dispensée par le Service de l'agriculture au sein de l'Ecole cantonale d'Agriculture dans le cadre des nouvelles branches régionales à option. La formation continue tient compte des besoins et s'exerce sous la forme de modules comprenant notamment l'accueil, le marketing, la gestion, l'hébergement, la restauration, les normes de qualité, nature et environnement. Ces cours sont organisés en partenariat avec les milieux concernés dans le cadre du programme Ritzy et débouchent sur une reconnaissance officielle.

➤ **Qualité**

Une charte de qualité basée sur les valeurs de la marque Valais et Valais excellence est établie dans le sens du développement durable. Les bénéficiaires des mesures mises en place en matière d'agritourisme doivent y adhérer.

➤ **Promotion**

Nous soutenons la promotion de l'agritourisme en Valais afin que ce produit devienne un point fort de la promotion touristique valaisanne. Cette activité est confiée à la Chambre valaisanne d'agriculture sur la base d'un contrat de prestations. La coordination avec les organisations intéressées sera assurée.

➤ **Monitoring**

Nous assurons un suivi des projets agritouristiques en Valais notamment sur le plan économique, social, environnemental ainsi que sur la qualité des prestations offertes. Cette tâche est confiée au Service cantonal de l'agriculture qui assure la coordination utile.

L'organe exécutif du Département est le Service cantonal de l'agriculture

Châteauneuf, le 1.6.2007